

Calvi

CALVI

corse matin

ORTHE IL CORSECA



VALLÉE DU FANGU

Dans la zone Natura 2000 un patrimoine à préserver

Le conseil communautaire de Calvi-Balagne se réunira demain soir, dans le gymnase du complexe sportif, pour une session ordinaire au cours de laquelle il sera largement question du site classé Natura 2000 Rivière et vallée du Fangu. La révision du document d'objectif, le recrutement d'écogardes, le recensement des espèces, la lutte contre les invasifs ou encore le volet sensibilisation des publics vont être débattus. Des subventions vont également être demandées, pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes (coût prévisionnel total de 40 000 € HT), pour réviser le document d'objectif (coût estimé 50 000 €) et pour recruter deux saisonniers (coût total 9 200 €).

En 2019, un sentier d'interprétation et de suivi de la mésange bleue a été créé. Il sert, pour les scientifiques et le grand public, à observer et à mieux connaître cet oiseau qui trouve son bonheur dans la yeuseraie du Fangu. Pour faire le bilan des actions entreprises et pour fixer un cap pour les années à venir, le document d'objectifs de la zone va être révisé.



Jean-Marie Seite, président du comité de pilotage et maire de Galeria, et Jean-Olivier Pichot du Mezeray, animateur du site Natura 2000, s'attèlent à la révision du document d'objectif.

PHOTOS OLIVIER SANCHEZ/CRYSTAL PICTURES

dulte n'a pu être capturé, ni même observé, sur les deux campagnes de piégeage effectuées en 2019, malgré un échantillonnage ciblé sur des zones potentielles de vie des juvéniles. »

de conservation du site et de ses espèces in situ », note la Communauté de communes.

Sur près de 20 000 hectares, la zone Natura 2000 Rivière et vallée du Fangu fait le lien entre

fois de continuer et de prolonger les actions entreprises mais aussi de monter des projets comme le sentier des mésanges pour mieux faire connaître un territoire. La prévention et la sensibilisation au-

« Nous avons réalisé de nombreuses actions de sensibilisation et de pédagogie pour mieux faire connaître ce territoire, résume Jean-Marie Séité, président du comité de pilotage de la zone Natura 2000 et maire de Galeria. Des actions ont aussi été menées sur les invasifs, notamment les écrevisses de Louisiane, ont tendance à beaucoup dégrader la biodiversité autour d'elles mais aussi sur les invasifs floristiques comme la griffe de sorcière ou le flamboyant. »

L'écrevisse et la cistude

Deux populations de tortue cistude existent à Galeria. Celle du barrage du Tavulaghju, le long du sentier Mare à Monti, se porte bien malgré une fréquentation importante estimée à 2 500 randonneurs par an. L'autre peuplement, dans le delta du Fangu, souffrirait de sa cohabitation avec l'écrevisse venue d'Amérique. Un rapport de l'université de Corse, rendu en 2019, souligne des anomalies démographiques.

« Il apparaît que la moyenne d'âge des tortues cistudes du delta du Fangu est déséquilibrée, note le rapport. Sur la population étudiée, on constate 57 % de vieux individus, dont 40 % d'adultes et seulement 3 % de jeunes adultes. Aucun juvénile, ni même suba-

Pour mieux connaître les espèces présentes au sein de la zone Natura 2000, un inventaire de la faune et de la flore va être réalisé : « Dans le cadre de la révision du document d'objectif, il va falloir mettre à jour la liste des espèces, détaille Jean-Olivier Le del, l'animateur du site Natura 2 000 rivière et vallée du Fangu. Concrètement, on va rechercher d'autres espèces présentant un enjeu patrimonial. Dans un second temps, il faudra établir comment protéger la cistude, la méseange bleue ou encore l'armérie du soleil, et comment éradiquer l'écrevisse, la griffe de sorcière ou encore le flamboyant d'Hyères. »

20 000 hectares

Le document d'objectifs du site Natura 2000 (appelé DocOb), est le dossier de référence qui définit les orientations de gestion et de conservation, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement du site. Le précédent Docob du site date de 2006. « Les enjeux et problématiques ont évolué depuis 2006 et il est nécessaire de disposer d'une révision au niveau de l'inventaire des habitats naturels, mais également des espèces végétales et animales présentes afin d'obtenir un nouvel indice

la mer et la montagne. Le cours d'eau qui la traverse, et donne son nom à la vallée, est très fréquenté en période estivale. Cette année encore, l'intercommunalité va procéder aux recrutements d'écogardes ; pour faire le lien entre une nature à préserver et les gens qui la fréquentent.

« Si on connaît, on aime et on protège »

« L'écogarde est un relais d'information et de sensibilisation des publics, reprend Jean-Olivier Pichot du Mezeray. Il est aussi un support présent en permanence sur zone pour surveiller, nettoyer, sécuriser le site et orienter les gens. Les écogardes sont basés à Ponte-Vecchio, un endroit central dans la vallée. Ils peuvent aussi être le relais des secours en cas de crues ou d'incendie. »

Contrairement à une réserve, un site Natura 2000 n'a pas vocation à créer de la réglementation coercitive. L'idée est plutôt de faire de l'animation, de la pédagogie, d'être en soutien et dans l'accompagnement de ceux qui ont un comportement vertueux.

« On ne protège un territoire que si on le connaît et il n'y a que si on le connaît qu'on l'aime, résume Jean-Marie Séité. L'avenir du site Natura 2000, ce sera à la

près des habitants de la vallée fait d'eux des acteurs, voir des ambassadeurs de l'écologie auprès des gens de l'extérieur. »

La révision du DocOb est prévue pour une durée de 18 mois. Les financements, sollicités auprès de la Collectivité de Corse et de l'Union Européenne, à travers une mobilisation de fonds FEADER, devraient couvrir 75 % du montant total de dépense. Concernant les écogardes, c'est un financement de 80 % qui est attendu. Mais au-delà des finances, c'est la volonté politique qui semble être le moteur de l'écologie.

« La vallée du Fangu est un espace protégé au sein duquel se trouve un patrimoine naturel exceptionnel, conclut François-Marie Marchetti, le président de l'interco' Calvi-Balagne. Depuis 2016, la communauté de communes assure la maîtrise d'ouvrage du site. À cet égard, de nombreuses actions ont été initiées en vue de préserver ce site, qui présente un intérêt écologique hautement remarquable. Ce territoire est un modèle de gestion durable, caractérisé par ses nombreux bassins naturels, dont les eaux abritent une faune riche et diversifiée, dont il convient d'assurer la préservation et la protection. »

JEAN-FRANÇOIS PACELLI



La Communauté de communes embauche un animateur et deux écogardes en saison pour faire le lien entre fréquentation touristique et préservation de l'environnement.



Le delta du Fangu, patrimoine naturel remarquable, abrite notamment des tortues cistudes.